



LIBERTE 2021

LA GRANDE TRAVERSEE DES ALPES

**De Briançon à Nice par le GR5 en gîtes et refuges ou chambres de 2
12 jours - 11 nuits - 12 jours de marche**

De la montagne à la mer ! Cet itinéraire prestigieux vous propose une traversée des Alpes de Briançon, "capitale montagnarde" des Hautes-Alpes, à Nice reine de la Côte d'Azur !

Lors des 12 jours de marche vous découvrirez un subtil mélange d'ambiances alpines et provençales. Du Briançonnais aux portes du Parc national du Mercantour en traversant le fabuleux Queyras, la « secrète Ubaye » encore si préservée, la haute Tinée et la Vésubie aux villages provençaux accrochés à la montagne.

Un parcours exceptionnel réservé aux amoureux des itinéraires prestigieux et dotés d'une bonne expérience en ce domaine ! Nous vous proposons de parcourir cette randonnée en autonomie et sans transfert de bagages, dans l'esprit des grandes traversées alpines, ou avec le dos plus léger avec en option le transfert de vos bagages.

Nos points forts :

- *Une véritable traversée alpine en autonomie*
- *Passage au cœur du Parc naturel régional du Queyras*
- *La dernière nuit en hôtel 2** pour apprécier l'arrivée sur Nice*
- *Une version confort en chambre de 2*
- *La possibilité de faire transférer vos bagages tout le long du parcours (sauf pour le jour 8)*

PROGRAMME

Jour 1

Briançon - Villard-Saint-Pancrace (1 240 m) - Col des Ayes (2 477 m) – La Chalp (1 685 m)

Le GR passe à proximité de la gare de Briançon, vous le rejoignez (50 m) pour le suivre en direction de Pont de Cervières et Villard-Saint-Pancrace. Le très beau vallon des Ayes et ses nombreux chalets d'alpage conduit au premier col de ce périple vers la mer ! Vous quittez le Briançonnais pour « entrer » dans le Queyras. Très belle descente vers la vallée d'Arvieux (1 870 m).

Dénivellations : + 1 382 m, - 1 000 m. Temps de marche : 7 h 45

Transfert des bagages : nuit obligatoire la veille du jour 1 à Briançon.

Jour 2

La Chalp (1 685 m) - Souliers (1 800 m) - Ville-Vieille (1 380 m)

Aujourd'hui, une petite variante de l'itinéraire principal permet de découvrir un lac aux accents canadiens et un petit hameau de montagne. Cette montagne, c'est l'alpage, un lieu idéal d'estive pour les troupeaux de moutons ! La journée se termine par la découverte des hameaux perchés de la vallée, avec une vue imprenable sur Fort Queyras, véritable bastion de l'armée du roi sous Louis XIV. Avant d'arriver dans la vallée, gardez un œil ouvert...Vous découvrirez une fleur endémique : l'Astragale Queue de Renard !

Dénivellations : + 781 m, - 1 085 m. Temps de marche : 6 h

Jour 3

Ville-Vieille (1 380 m) - Col Fromage (2 300 m) – (crête des Chambrettes et col de Bramousse en option) - Ceillac (1 640 m)

Pinède odorante, frais mélézin, jolies clairières fleuries, sonnailles des troupeaux nous conduisent tranquillement aux alpages des Prés Fromage ! Puis nous passons au pied de "Ruine Blanche" composée de gypse au blanc éclatant, qui rappelle un peu la Cappadoce. Le franchissement du col Fromage (2 301 m) permet de découvrir petit à petit, avec une vue aérienne, la chaîne de la Font Sancte et la plaine de Ceillac qui comblera les amateurs de photos !

Dénivellations : + 1 054 m, - 800 m. Temps de marche : 6 h

Jour 4

Ceillac (1 640 m) - Lacs Miroir (2 214 m) et Sainte-Anne (2 415 m) - Col Girardin (2 699 m) - Maljasset (1 900 m).

De Ceillac, vous découvrez deux lacs d'altitude : le lac Miroir situé dans les alpages aux abords d'une très belle forêt et le lac Sainte-Anne, situé au pied du massif de la Font Sancte (3 385 m). Une courte montée vous conduit au col Girardin, « frontière » avec la haute vallée de l'Ubaye. Belle descente en versant sud permettant de rejoindre le hameau de Maljasset.

Dénivellations : + 1 110 m, - 835 m. Temps de marche : 6 h 45

Pour la formule en chambre, le transfert pour Fouillouse en fin de journée.

Jour 5

Fouillouse - Col du Vallonnet (2 524 m) - Larche (1 660 m)

Petit transfert de Maljasset à Fouillouse, dominé par le Brec de Chambeyron (3 389 m). Randonnée jusqu'au col du Vallonnet. Un beau vallon sauvage conduit au col de Mallemort (2 558 m). De là vous découvrirez les vestiges de guerre, baraquements et fort, qui dominent la vallée. Après un 2e col à franchir, descente vers le village de Larche.

Dénivellations : + 840, - 1 035 m. Temps de marche : 6 h 15

Jour 6

Larche - Col de Larche (1 675 m) - Pas de la Cavale (2 671 m) - Bousiéyas (1 883 m)

Beau chemin dans la petite vallée de l'Ubayette jusqu'au lac du Lauzanier (2 285 m) avant de franchir la dernière pente très raide et pierreuse du Pas de la Cavale (2 675 m). Courte descente dans les alpages avant la petite remontée vers le col des Fourches (2 262 m). En 45 min de descente vous atteignez Bousiéyas.

Dénivellations : +1 197 m, - 978 m. Temps de marche : 7 h 25

Jour 7

Bousiéyas - Col de la Colombière (2 235 m) - Saint-Dalmas-le-Selvage - Col d'Anelle (1 739 m) – Saint-Étienne-de-Tinée (1 160 m)

Le sentier coupe la petite route et traverse les alpages du col de la Colombière. Variante possible en A/R jusqu'à la tête de Vinaigre (2 394 m). Descendre au village de Saint-Dalmas-le-Selvage. En moins d'une heure vous remontez au col d'Agnelle pour descendre à nouveau vers Saint-Étienne-de-Tinée. Nuit à Saint-Étienne-de-Tinée avec transfert vers Roya le lendemain matin.

Dénivellations : + 687 m, - 1 400 m. Temps de marche : 5 h 30

Jour 8

Roya - Col de Crousette (2 480 m) – Col de Moulines (1 981 m) – Roure (1 100 m) – Saint-Sauveur-sur-Tinée (450 m)

Transfert tôt le matin, pour rejoindre Roya.

À travers les alpages vous gagnez le col de Crousette. Belle traversée en crête vers le col de Moulines avant de descendre le vallon encaissé de Roure.

En fin de journée, transfert en taxi pour rejoindre St Sauveur de Tinée

Dénivellations : + 1 353 m, - 1460 m. Temps de marche : 8 h 30

Jour 9

Roure (1 100 m) – Saint-Sauveur-sur-Tinée (450 m) - Rimplas (1 000 m) – Saint Dalmas Valdeblore (1 050 m)

Journée de transition plus facile autour des villages perchés du haut pays niçois tels que Rougios ou La Bolline et Rimplas, La Roche et Saint Dalmas, village pittoresque.

Dénivellations : + 1 050 m, - 265 m. Temps de marche : 4 h 20

Jour 10

Valdeblore – Mont Tournaret (2 086 m) – Les Granges de La Brasque (1 687 m)

Petite journée de transition avant l'étape du lendemain ! Une belle montée vous conduit au col de Caire Cros. Puis en traversée vous atteindrez le mont Tournaret. Pour les plus sportifs, quittez le sentier et découvrez l'itinéraire en crête entre le sommet de Le Caire Gros (2087 m) et le Pertus (1958 m). Courte descente vers les Granges de la Brasque ancien point de la ligne Maginot dominant la vallée de la Vésubie. Pas de bagages ce soir-là.

Dénivellations : +800 m , - 400 m. Temps de marche : 4 h 00

Jour 11

Les Granges de La Brasque (1 604 m) - Utelle - Levens (550 m)

Aujourd'hui c'est une journée avec un faible dénivelé monté, mais où vous allez enchaîner 6 cols ! Le sentier se déroule le long de la ligne de crête dominant sur presque tout le parcours la vallée de la Vésubie. Ascension possible du Brec d'Utelle (1 604 m).

En fin de journée, suite aux intempéries de l'automne, un transfert entre Utelle et Levens vous sera programmé.

Dénivellations La Brasque / Utelle: + 308 m, - 1 195 m. Temps de marche : 5 h 00

Jour 12

Levens – Mont Cima (878 m) – Aspremont (489 m) – Gairaut (fin officielle du balisage du GR5) puis bus pour Nice

Très beau sentier vers Sainte-Claire puis remontée de la croupe boisée du mont Cima, magnifique belvédère sur les Alpes Maritimes. Descente vers Aspremont aux ruelles concentriques puis petite remontée vers le mont Chauve (variante possible + 1 h 30). Une dernière descente en pente douce vous conduit à Gairaud terme de ce périple à travers les Alpes ! Il vous reste à emprunter le service de bus (à votre charge) pour rejoindre la mer et profiter d'une baignade bien méritée !

Dénivellations : + 554 m, - 1 000 m. Temps de marche : 5 h 50

Avertissement

Actuellement, compte tenu des conditions sanitaires en cours, et de potentiels travaux sur des hébergements sur le secteur de la Vésubie, il est possible que l'itinéraire nécessite quelques ajustements lors de votre demande de réservation.

Suite aux intempéries de la tempête Alex d'octobre 2020, nous avons dû revoir une étape dans la vallée de la Vésubie, mais de nombreuses incertitudes demeurent en particulier sur l'étape du jour 10 et du jour 11 où les sentiers et les routes permettant les transferts ont été très dégradés. Nous devons attendre le début du printemps pour nous assurer de la faisabilité de l'itinéraire et des variantes aménageables si nécessaires.

En fonction de la météorologie, des conditions d'enneigement de fin de printemps, d'une surcharge éventuelle d'un hébergement ou pour toutes autres raisons indépendantes de notre volonté, nous pouvons être amenés à exceptionnellement modifier ce programme. Notre implantation locale nous permet de répondre au mieux à ces contraintes sans nuire à l'intérêt de votre séjour.

Attention, lorsque vous aurez commencé votre randonnée vous devrez suivre le programme indiqué et aucune modification d'hébergement ne pourra être effectuée.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 1 à la gare de Briançon.

Si vous optez pour le transfert des bagages, vous devez arriver la veille du jour 1. Vous avez alors rendez-vous en fin de journée directement à l'hôtel.

ACCÈS

Si vous arrivez en train

Arrivée en gare de Briançon.

Informations et horaires : www.oui.sncf

En venant du nord : liaison quotidienne par train couchette ou par TGV et TER :

- Train de nuit : ligne Paris (gare d'Austerlitz) / Briançon
- Train de jour : ligne Paris-Valence ou Paris-Grenoble puis correspondances pour Briançon. Attention, évitez les propositions d'horaires vous faisant passer par Aix-en-Provence ou Marseille, beaucoup plus long.
- Train de jour : TGV ligne Paris – Turin. Arrêt Oulx
- Arrivée à la gare italienne d'Oulx (ligne Paris-Turin)
 - À Oulx, un car 05 voyageurs (sur réservation) vous amènera à Briançon (tarif 2020) : 12 € l'aller pour les adultes, 6 € de 5 à 12 ans). Durée du trajet d'Oulx à Briançon : environ 1 h.
 - À réserver auprès de de Zou au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr.

En venant du sud : ligne Marseille-Briançon

Vous venez en voiture

Par le nord :

1ère possibilité : Emprunter le col du Lautaret par Bourg d'Oisans et la Grave. Rejoindre Briançon.

2e possibilité : Depuis Grenoble par la Mure et Gap. Ensuite suivre la direction Briançon.

3e possibilité : Depuis Grenoble rester sur l'autoroute A51 direction Sisteron. Franchir le col de Lus-la-Croix-Haute, puis rejoindre Veyne, Gap puis Briançon.

4e possibilité : Par Chambéry – Autoroute de la Maurienne -Tunnel du Fréjus (au péage prendre un aller-retour valable 7 jours).

Au péage à la sortie du tunnel côté italien, continuer sur l'autoroute direction Turin. Sortir à Oulx et prendre direction Cesana – Sestriere - Col de Montgenèvre/Francia. Du col de Montgenèvre (frontière) vous gagnez Briançon (1 h 00 min de trajet depuis le tunnel).

Par le sud :

Valence ou Sisteron - Gap - Embrun - Guillestre.

NOTA : afin de retrouver votre voiture en fin de circuit vous pouvez également déposer votre véhicule à Nice puis gagner ensuite Briançon le départ du circuit (de nombreux parkings payants et sécurisés sont à votre disposition dans le centre de Nice et proche de la gare).

Parking voitures

Durant le séjour, vous avez la possibilité de stationner votre véhicule :

- sur le petit parking de la gare (souvent plein)
- sur le parking situé en face de la gare

Ces parkings sont éclairés et aucun problème n'est à déplorer depuis que nous l'utilisons !

Code : PL03GTA3

- Dans l'un des parkings souterrains et surveillés situés à environ 3 km de la gare, « LE VAL CHANCEL » (près de la caserne du 159e RIA) ou « LE PROREL » (près du télécabine du même nom). S'adresser au 04.92.20.59.88 (environ 20 € pour 7 jours).

La gare est à environ 20 minutes à pied depuis ces parkings mais vous pouvez utiliser les transports en commun (renseignements TUB 04 92 20 47 10) où un taxi (Allo -Taxi Briançon 06 03 68 76 47).

DISPERSION

Le jour 12 à Nice en fin de randonnée.

Un service régulier de bus assure plusieurs fois par jour le transfert entre Gairaut la fin du GR5 et la gare de Nice Ville.

Si vous avez opté pour le transfert de vos bagages, vous devez prévoir un hébergement sur Nice capable de réceptionner vos bagages.

Pour retourner à Briançon :

- **Autocars réguliers de Nice Gare routière à Gap tous les jours (compagnie LER – ligne 21 bis) puis un bus de Gap à Briançon**
- **Trains réguliers de Nice à Marseille-Saint-Charles puis bus jusqu'à Briançon (compagnie LER - ligne 29)**
- **Trains réguliers de Nice à Briançon via Marseille-Saint-Charles ou Aix-en-Provence**
-

> **Possibilité également de louer un véhicule** entre Nice et Gap puis d'utiliser le train de Gap à Briançon.

Plus d'information sur les sites des transporteurs :

- www.oui.sncf
- <https://zou.maregionsud.fr/>

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

NIVEAU

Niveau 4 sur une échelle de 5.

Étapes de 5 à 8 h de marche en moyenne. Itinéraire réservé aux randonneurs aguerris aux efforts répétés. Dénivelés positifs de 700 à 1 500 m environ pour des distances de 15 à 20 km. Sentiers bien marqués avec quelques passages caillouteux en altitude. En début de saison, des névés peuvent persister sur les cols élevés.

HEBERGEMENT

Deux formules au choix :

- **En chambre collective** : Vous serez en gîte, auberge (jour 8 – Chambre de 2 obligatoire), cabane aménagée (jour 10) et Hôtel (jour 11- chambre de 2 obligatoire).
- **En formule chambre de 2** :
 - Jour 1, 2, 3, 4, 6 et 9 : Vous dormez en gîte. Les douches et WC sont situés sur le palier. Les draps et serviettes ne sont pas fournis.
 - Jour 5, 8 et 11 : Vous dormez en auberge et hôtel. Vous disposez d'une salle de bains et d'un WC privatif. Les draps et serviettes sont fournis.
 - Jour 10 : Nuit en cabane aménagée 2 places. Bloc sanitaire extérieur commun. Lits simples séparés.

Dans les deux formules, la dernière nuit se fait en hôtel 2*, afin de bien vous reposer et d'arriver en forme pour votre arrivée à Nice.

Attention pour les deux formules, vous devez prévoir votre drap de sac et votre serviette de bain car tous les établissements n'en disposent pas.

Repas du soir et petit-déjeuner assurés par les hébergeurs.

Pique-nique de midi à préparer par vos soins à l'aide des commerces locaux ou possibilité de les réserver auprès de l'hébergeur à votre arrivée à l'étape.

En cas d'indisponibilité des hébergeurs prévus au programme nous nous efforçons de vous proposer une solution de remplacement. Cette solution peut impliquer des modifications de confort de chambre et/ou de modification tarifaire soumis à acceptation de votre part.

TRANSFERTS INTERNES

Pour ce séjour, nous vous proposons de réduire le plus possible les transferts en taxi.

Afin d'éviter certaines portions de routes obligatoires, nous vous organisons un transfert en taxi les jours suivant :

- Jour 4 le matin ou jour 5 au soir (selon votre confort d'hébergement)
- Jour 8 le matin pour rejoindre le départ de la randonnée.
- Jour 8 en fin de journée pour rejoindre le gîte dans la vallée
- Jour 11 en fin de journée pour rejoindre l'hôtel.

Pour gagner en temps et en confort de marche, vous pouvez opter pour un transfert supplémentaire :

- Jour 6 le matin : Entre Larche et le départ du Vallon du Lauzanier (navette régulière estivale)

Cela peut vous permettre de gagner 1 h sur votre étape. Coordonnées des taxis dans votre roadbook.

De nombreuses incertitudes demeurent sur le secteur de la Vésubie, en particulier pour le transfert du jour 11 qui pourra subir un aménagement selon l'avancée des travaux.

PORTAGE DES BAGAGES

L'isolement de certains hébergements et le franchissement de nombreux cols pour accéder aux vallées entraînent des surcoûts importants de transport de bagages.

Nous vous proposons de parcourir cette randonnée en autonomie dans l'esprit des grandes traversées alpines.

Toutefois, pour ceux qui le souhaitent, il est possible de faire transférer par taxi vos bagages tout le long du parcours, **sauf le jour 10**. Dans ce cas-là, vous retrouverez vos bagages directement le jour 11 en fin de journée.

Si vous souhaitez opter pour le transfert des bagages, vous devez impérativement arriver la veille du départ à Briançon, et prévoir une nuit à votre convenance à Nice. Selon le choix de votre hébergement, vous devez vous assurer de la présence d'un gardien pouvant remettre ou accueillir vos bagages.

GROUPE

À partir de 1 personne

ENCADREMENT

Pas d'accompagnateur en montagne sur ce séjour, vous randonnez sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons les documents nécessaires à votre randonnée mais nous ne pouvons en aucun cas être tenu pour responsable d'un problème quel qu'il soit, survenu pendant le parcours de votre randonnée (état du sentier, niveau physique pas adapté au circuit, mauvaise appréciation d'un horaire, erreur de lecture de la carte, mauvais temps, retard, fatigue excessive, égarement ou autres imprévus...) ceux-ci restent évidemment à votre charge et sous votre responsabilité.

Les itinéraires détaillés ci-dessus ne sont qu'indicatifs. Ils sont réservés à de bons marcheurs et empruntent uniquement le sentier GR5 balisé (rouge et blanc) de la Grande traversée des Alpes.

Celui-ci est facilement repérable tout au long du chemin à l'aide des marques peintes régulières et de panneaux indicateurs aux intersections.

Les temps de marche sont basés sur les usages de la randonnée soit un dénivelé positif de 350 m/heure dans les ascensions, pour un dénivelé négatif d'environ 500 m/heure dans les descentes, et d'une vitesse moyenne de marche de 3,5 km/h sur les parties plates. Ces évaluations respectent les informations que vous pouvez trouver sur le terrain (départ des balades par exemple) ou mentionnées dans les divers guides de randonnée.

Sur cet itinéraire, vous marchez bien sûr sous votre propre responsabilité. La base de la sécurité pour randonner en montagne est de savoir lire une carte IGN au 1/25 000 en association avec l'emploi d'un altimètre, voire d'une boussole ou d'un GPS.

Il vous appartient de vous renseigner auprès des hébergements ou des Offices du tourisme à votre arrivée de l'évolution météorologique (bulletins affichés) ou d'appeler le répondeur météo au 08 92 68 02 xx (les 2 derniers chiffres sont celui du département intéressé).

SÉCURITÉ-SECOURS

Nous tenons à vous mettre en garde sur l'efficacité du portable en milieu montagnard. En effet, si les villages sont bien couverts par les réseaux de téléphonie mobile, sachez que de très nombreuses zones d'ombre subsistent en altitude et que votre appareil s'avérera parfois inutile au cours de ce circuit.

Toutefois si un réseau est présent, en cas de besoin nous vous conseillons de composer le 112 qui est le numéro d'appel européen d'urgence prioritaire.

DOSSIER DE RANDONNEE

Pour que votre séjour en liberté se déroule le mieux possible, nous avons toujours pris soin d'apporter une attention particulière à vos documents fournis. Conscients de l'évolution des nouvelles technologies, et parce que nous souhaitons d'avantage vous faire partager notre passion pour le territoire, nous faisons régulièrement évoluer le contenu de notre dossier. Nous vous proposons :

- Les topo complets FFRP contenant le profil détaillé, la carte et le descriptif détaillé jour par jour du circuit
- Un extrait de carte 1 :20 000 au format A5 qui couvre votre itinéraire.

Code : PL03GTA3

- L'envoi de la trace gps au format *gpx (Format compatible avec tout type de GPS ou smartphone)
- Les « vouchers » ou bons d'échange que vous devrez remettre aux différents prestataires (hébergeurs, taxi...)

Avant votre départ : Après réception de votre solde, et au plus tard, 15 jours avant votre départ, nous vous ferons parvenir votre dossier complet de randonnée.

Nous vous faisons parvenir les traces GPX du parcours uniquement sur demande de votre part. (À signaler lors de votre réservation en ligne).

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Nous vous conseillons de confectionner votre sac à dos en respectant la liste ci-dessous, et n'oubliez pas que l'on peut faire un peu de lessive au refuge !

Vêtements :

En randonnée **le principe des 3 couches** reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité.

- un tee-shirt à manches courtes en matière respirante (fibre creuse)
- une veste en fourrure polaire
- une veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace. En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit d'ajouter la veste imperméable. Par grands froids, ou lors des pauses en altitude, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir **des vêtements qui séchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemie du randonneur, car elle humidifie les vêtements et vous refroidit lors des pauses.

L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner :

- 1 chapeau de soleil ou casquette
- 1 bonnet ou tour de cou multifonction type BUFF© et 1 paire de gants légers pour se protéger du froid en altitude
- 1 tee-shirts manches courtes adaptés à l'effort (type microfibre synthétique ou naturel)
- 1 vêtement isolant type : polaire ou doudoune
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent)
- 1 cape de pluie ou une housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans les sacs)
- 1 pantalon de trekking ample
- 1 short ou bermuda adapté à la marche
- 1 paires de chaussettes de randonnée, hautes adaptées à la marche

Le matériel indispensable :

- **1 sac à dos de 30/35 litres** à armature souple, muni d'une ceinture ventrale
- 2 bâtons télescopiques
- **1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville** et imperméables, à semelle type Vibram Penser à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps (chaussures basses déconseillées à partir des séjours de niveau 3 chaussures)
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos
- 1 paire de lunettes de soleil catégorie 3
- 1 thermos pour une boisson chaude ou froide

Code : PL03GTA3

- 1 gourde (prévoir minimum 1,5l/pers) ou poche à eau type « Camel back » avec pipette
- 1 petite boîte plastique hermétique, gobelet, couteau et fourchette pour les pique-niques
- des vivres de course
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte bancaire, carte vitale, contrat d'assistance (le reste de vos papiers et clé de voiture peuvent être confiés à l'hôtel durant le séjour)
- 1 couverture de survie
- papier toilette avec un petit briquet pour le brûler
- crème solaire indice 4

Pour le soir à l'hébergement :

- nécessaire de toilette
- vos affaires de rechange
- 1 maillot de bain (selon les hébergements)
- 1 draps de sac (obligatoire dans tous les hébergements sauf hôtel où les draps sont fournis)

Pharmacie personnelle (liberté) :

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large
- des jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- Ciseaux
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)

Attention ! Quelle que soit la formule choisie, le drap de sac est obligatoire pour dormir dans les gîtes et refuges.

DATES ET PRIX

Départ selon votre choix de **mi-juin (en fonction de la fonte de la neige en altitude) à fin septembre (en fonction de la fermeture des hébergements).**

FORMULE D'HÉBERGEMENT

En formule petit dortoir et chambre de 2 (J9 et J11)

- 995 € / pers pour 2 participants
- 935 € / pers pour 3 participants
- 905 € / pers pour 4 participants à 6 personnes
- (au-delà nous consulter)
-

En formule chambre de 2 sauf (J10)

- 1 100 € / pers pour 2 participants
- 995 € / pers pour 3 participants (en chambre de 3- prévoir supplément single à confirmer selon les disponibilités)
- 955 € / pers pour 4 participants à 6 personnes
- (au-delà nous consulter)

VOS BAGAGES

Supplément transfert de vos bagages (sauf J10)

- 565 € / pers pour 2 participants
- 585 € / pers pour 3 participants
- 295 € / pers pour 4 participants
- 245 € / pers pour 5 participants
- 215 € / pers pour 6 participants

VOS OPTIONS :

- **Supplément 1 seul participant** : + 285 € (prévoir supplément chambre *single* obligatoire si vous choisissez la formule en chambre de 2. Le prix comprend les frais d'organisation pour une personne ainsi que les transferts en taxi obligatoires).
- **Option chambre single** : Nous consulter car cela dépend de la disponibilité des hébergements.
- **Mise à disposition des traces GPS** : à demander à l'inscription.

Nuit supplémentaire à Nice, en hôtel 2* : nous vous conseillons l'hôtel Annexe proche de la gare : <https://www.hotel-annexe-nice.com/> - 04 93 88 27 35. Demi-pension possible ou restauration en ville.

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation et de réservation du circuit
- L'hébergement en 1/2 pension en formule gîte et refuge ou en chambre de 2 selon la formule choisie du soir du jour 1 au petit déjeuner du jour 12
- Le dossier de randonnée tel que décrit au programme
- Les transferts en taxi des jours 5 et 8
- Le transport des bagages selon l'option choisie

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les assurances
- Les pique-niques de midi
- Le transfert en bus de Gairaut, fin du GR5, à la gare SNCF de Nice
- Le transfert retour à votre véhicule
- Les frais d'inscription
- Tout ce qui ne figure pas dans « le prix comprend »

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence